

» passage de Sparendam, afin de les forcer à se soumettre; là ils auraient
 » péri par la faim et par le fer, ou bien ils seraient passés aux ennemis,
 » comme ils en menaçaient. Tout cela eût été moins funeste que leur venue
 » en Brabant et en Flandre, ainsi qu'ils en annoncent le dessein : en effet,
 » outre la grande altération qu'elle produira parmi les gens de guerre, il en
 » résultera une non moins grande dans toute la nation; il n'y aura pas de
 » ville qui ne se soulève plutôt que de se laisser entièrement ruiner, et le bruit
 » d'un pareil soulèvement est si général dans le pays, que chaque jour qui se
 » passe sans qu'on le voie éclater doit causer une extrême surprise (1). » —
 La situation actuelle paraît d'autant plus affligeante au grand commandeur
 que, pour le châtement des Espagnols mutinés, s'ils persistent dans leur mu-
 tinerie, on ne peut compter sur les troupes des autres nations, avec lesquelles
 ils sont d'intelligence, et que, si on ne les punit pas, outre l'injustice et le
 mauvais exemple qui en résulteront, on confirmera le pays dans l'opinion que
 les Espagnols sont inviolables, comme les naturels le disent en propres ter-
 mes, quoique, depuis son arrivée, à Anvers et à Bruxelles seulement, il en
 ait fait exécuter plus de vingt, sans compter beaucoup d'autres qui ont été
 justiciés en Hollande et ailleurs. — Il ne s'étonne pas du reste de la réprobation
 dont les Espagnols sont l'objet : « quand même les naturels — dit-il —
 » nous aimeraient comme leurs enfants, et que la haine pour notre nation ne
 » fût pas le péché originel du pays, tant de mutineries dont ils sont les té-
 » moins, et les maux qu'ils en ressentent, ne suffiraient-ils pas pour nous
 » faire abhorrer (2)? » — On a tâché d'apaiser les vieux régiments allemands
 qui étaient en Hollande; mais il n'y a pas eu moyen de les faire retourner

(1) *No sé como se les pueda perdonar tan gran traycion como han hecho, y assi me quexo mucho que mos. de Yerge no perseverasse en defendelles el passo de Esperandam, para que la necesidad les hiziera reducirse, y acabaran allí de hambre y á cuchillo, y se fueran á los enemigos como lo amenazaron, que todo esto fuera menos daño que no venirse á Brabante y á Flandes, como lo designan, porque, demás de que con ello havrá alteracion grande en la gente de guerra, la havrá assi mismo en toda la de estos payses, que no havrá villa que no se levante, por no verse arruinar del todo; y esta plática anda tan general entre ellos que todos los dias que lo difieren es harta mara-villa.*

(2) *Y en verdad que yo no me espanto, porque, quando nos amaran como á sus hijos, y no fuera el pecado original del pays el tenernos odio, bastarian tantos motines como veen de nuestra nacion, y el daño que dellos les resulta, para aborrescerlos.*

dans cette province, et les autres régiments de la même nation qui sont en Brabant et en Flandre ne veulent pas y aller non plus, à moins qu'on ne les paye. Or, Requesens n'a pas à sa disposition un seul réal, et il regarde presque comme un miracle d'avoir pu, dans les mois d'octobre et de novembre, envoyer près de 200,000 écus en Hollande, et dépenser presque autant en secours ordinaires donnés aux troupes de Brabant, de Flandre, de Gueldre, d'Overysse, de Frise et d'ailleurs : mais la dette est si considérable et l'armée si nombreuse, que c'a été comme une goutte d'eau jetée dans la mer (1). — A l'occasion des désordres de tout genre que commet la milice, le grand commandeur se plaint de n'avoir pas de ministres pour les réprimer; les conseillers du pays n'osent pas procéder contre les coupables, et les auditeurs espagnols sont des gens de mauvaise vie, sans autorité et sans instruction (2). — Les comptes de la cavalerie légère ont été réglés jusqu'à la fin de septembre, sans qu'on ait pu toutefois les payer. Cette cavalerie est retournée dans les villes où elle avait été logée. Quoiqu'en apparence elle soit tranquille, on apprend qu'elle est en rapport avec les Espagnols mutinés, et qu'elle les attend, pour leur ouvrir les portes desdites villes. — Requesens termine cette partie de sa lettre par les réflexions suivantes : « Quand je me rappelle en » quelle conjoncture ces mutineries ont éclaté, que la première eut lieu le » jour même de la victoire de Mook, dont les résultats furent ainsi perdus, » et alors que les états étaient assemblés pour la publication du pardon; que » cette seconde nous a surpris dans le temps qu'on commençait à traiter avec » les rebelles, qu'on avait quelque espoir de les réduire, et qu'il fallait pour » cela les attaquer beaucoup plus vivement en Hollande; quand je me rap- » pelle encore ce qui est arrivé ailleurs, et tout cela si contrairement à ce » qu'on pouvait et devait attendre de notre nation; quand je vois les autres » nations s'en enorgueillir et en parler avec tant de liberté partout, je ne puis » me persuader sinon que Dieu, pour quelque motif secret, veut nous châtier » par nos propres mains, et que nous devons le mériter ainsi (3). »

(1) *La deuda es tan excesiva, y tanta la gente que no ha podido despedirse, que es hechar una gota de agua en la mar.*

(2) *Y los auditores españoles es gente perdida, sin autoridad ni letras...*

(3) *No me puedo persuadir sino que, por algun juicio secreto, nos quiere Dios castigar con nuestras propias manos, porque lo devemos merecer así...*

Il y a douze à quinze jours, le grand commandeur reçut avis, de divers côtés, qu'il entraît, file à file, dans les Pays-Bas, des gens venant d'Allemagne et de France par les pays de Clèves et de Liège; que, dans plusieurs villes de Brabant et de Flandre, on avait remarqué beaucoup de personnes rentrées à la faveur du pardon général; que des capitaines du prince d'Orange étaient dans les environs de Cologne, donnant de l'argent à ceux qui prenaient le chemin des Pays-Bas; qu'un corps de huguenots était rassemblé sur la frontière de France (1). D'autres avis lui apprirent que les ennemis avaient des intelligences dans Anvers. Aussitôt il envoya dans cette ville le mestre de camp Julian (Romero) avec quatre compagnies de son régiment qui étaient à Lierre, à Vilvorde et aux environs; il ordonna au comte Annibal (d'Altaemps), qui se trouvait à Bruxelles, de se rendre aussi à Anvers, où quatre compagnies de son régiment tenaient garnison, et de faire venir jusqu'aux faubourgs de cette ville cinq autres de ses compagnies qui étaient dans la Langestraet; il fit partir le colonel Charles Foucker pour la Campine, où son régiment était cantonné; il mit à la disposition de Mondragon deux compagnies allemandes des régiments d'Altaemps et Foucker, pour qu'il renforçât les garnisons placées sous ses ordres; il fit battre la campagne, vers les fron-

(1) Requesens écrivit, à ce sujet, aux gouverneurs des provinces et des villes frontières, dans les termes suivants :

« J'ay advertence, de plusieurs costelz, que les rebelles ont quelque desseing sur main, et que, pour l'exécuter, ilz font entrer au pays à la desfilade et desguisément bon nombre de gens, les ungz en paissans avec l'accoustrement supérieur de toille, les aultres comme soldatz desvalisez, aultres en mariniérs et aultres en mendiants; et pour ce qu'il est incertain où ce desseing, si aucun y a, se pourra dresser, il convient et j'ordonne partout que l'on soit soigneusement sur sa garde, prenant et portant fort diligent regard aux portes des villes et places sur les entrants, singulièrement estrangers et gens incognuz; que l'on les face déclai- rer et s'annote chez qui ilz vont loger; que l'on ordonne aux hostellains apporter tous les soirz aux magistratz, ou aultres qu'il appartient, billet contenant par nom et surnom leurs hostes; que pareil soing soit porté endroit ceulx qui sont aux faulzbourgz des villes et places; que les portes d'icelles ne se ouvrent le matin qu'il ne soit clair jour, et que l'on n'ait premièrement jecté gens dehors pour recognoistre s'il n'y a quelque embûche; aussy que ne se tiennent ouvertes sinon les portes nécessaires, et en oultre que se face tout aultre devoir dont l'on sçait s'adviser estre à propos pour obvier à toutes surprinses et pareilz inconveni- entz. Ce que vous donnerez incontinent ordre que soit fait par toutes les villes et places de vostre gouvernement. Et là-dessus, etc. De Bruxelles, le iiii^e jour de décembre 1574. » (Papiers d'État et de l'Audience.)

tières, par la cavalerie légère, qui se saisit de quelques individus, lesquels furent pendus immédiatement; enfin il prit toutes les mesures de prudence qui lui parurent nécessaires. — Lorsque les Espagnols entrèrent à Anvers, la population s'altéra beaucoup, se rappelant qu'ils avaient été au nombre des mutinés: elle craignit qu'ils n'y vinssent pour en ouvrir les portes aux mutinés de Hollande, et cette crainte s'augmenta par des propos que tinrent les soldats; ils disaient qu'ils ne sortiraient plus sans être payés de tout ce qui leur était dû; ils faisaient entendre la menace de saccager la ville, et d'autres choses semblables. Le grand commandeur alors les fit sortir d'Anvers, et les remplaça par quatre compagnies du comte Annibal.

Déjà, avant la dernière mutinerie, tout le Brabant et la Flandre étaient assez peu sûrs, parce que, entre ceux qui ont profité du pardon général, il y en a beaucoup qui ont été envoyés par les rebelles, et qui détroussent les voyageurs sur les grands chemins. Ils ne s'en tiennent pas là, mais ils commettent d'autres délits encore: c'est ainsi qu'ils ont, par tromperie, enlevé plusieurs marchands de Bruxelles et d'Anvers, et les ont conduits dans les villes révoltées. — Quelques-uns ont été arrêtés et exécutés; mais la plupart échappent aux recherches de la justice, parce qu'ils vont en habits de paysans et de bourgeois, tenant leurs armes cachées, et, quand l'occasion leur paraît favorable, ils les prennent et font leur coup; ensuite ils vont se mettre en lieu de sûreté: deux heures leur suffisent pour cela. — Un grand mal surtout, selon Requesens, ce sont les principes qu'ils propagent parmi les populations: aussi ne croit-il pas qu'il y ait dans tout le pays une seule maison où le prince d'Orange n'ait quelqu'un à sa dévotion (1). — On a saisi beaucoup de sauvegardes données par ledit prince à des villages de Brabant et de Flandre qui lui payent des contributions de très-bonne volonté: le commandeur a envoyé un conseiller de Brabant et d'autres ministres, malgré l'opposition des états de Brabant, pour informer sur ces faits et punir avec la dernière rigueur ceux qui s'en sont rendus coupables. — On a pris aussi des lettres dudit prince, ainsi que de ses capitaines et ministres, écrites à des villes et à des particuliers des provinces obéissantes, pour les persuader de se révolter; et

(1) *No creo que hay casa en todo el pais en que no tenga el príncipe de Orange persona á su devocion.*

des édits imprimés par lesquels le même prince défend de louer des biens confisqués, de payer des rentes ecclésiastiques, etc. Sur les frontières, ces édits produisent un grand effet : à Breda et dans les environs, il n'y a personne qui ose se rendre locataire de biens frappés de confiscation. — Quant au commerce avec les ennemis, malgré tous les placards qui ont été publiés et les mesures qui ont été prises, le gouvernement est dans l'impuissance de l'empêcher. Le grand commandeur, voyant que les conseils provinciaux et les justices ordinaires ne réprimaient pas les contraventions auxdits placards, a envoyé un conseiller de Brabant et un conseiller de Flandre sur les côtes de ces deux provinces, avec des commissions très-amples à l'effet de les punir : mais le nombre des contrevenants est tel que, si l'on y allait à la rigueur, il faudrait procéder contre cinq ou six mille personnes des plus riches du pays (1). — A cause de la situation des Pays-Bas et des provinces voisines, il sera impossible de prohiber ce commerce d'une manière efficace : car, quand même il n'aurait pas lieu directement, il se ferait par le moyen des Osterlins, des Anglais et des Français. Aussi quelques membres du conseil ont-ils exprimé l'avis qu'il y aurait moins de mal à le permettre, en le réglementant, et en établissant un droit élevé pour le fisc sur tout ce qui viendrait des lieux occupés par les rebelles : mais le grand commandeur n'a pas trouvé que, pour le moment, une pareille tolérance fût convenable. — « De » toutes ces choses — continue Requesens — est né un mécontentement » général dans le pays, et les discours qu'on tient partout sont si mauvais, » que le duc d'Arschot et le comte de Berlaymont m'ont dit plusieurs fois, en » plein conseil, que la nation se soulèverait et établirait de son autorité un » nouveau gouvernement; qu'il en était fortement question, et qu'ils m'en » prévenaient, quoique, comme bons vassaux et serviteurs du Roi, ils fus- » sent prêts à mourir à mes côtés (2). » — Depuis qu'il est revenu de son

(1) *Se halla tanto exceso que si se huviesse de llevar con el rigor que es justo, se podria proceder contra cinco ó seis mil personas, de las mas ricas del pays...*

(2) *De todas estas cosas nasce un tan general descontento en el pays, y anda en todo él un tan mal lenguaje, que el duque de Ariscot y conde de Berlaymont me han dicho algunas vezes, en consejo, que se havian de levantar estas provincias y poner nuevo gobierno de su auctoridad, y que andava desto mucha plática, y que aunque ellos, como buenos vasallos y servidores de V. M., no podrian dexar de morir á mi lado, me avisavan desto.*

ambassade vers le roi de France, le duc d'Arschot n'a pas voulu amener à Bruxelles sa femme et ses enfants; il dit qu'il veut être libre pour toutes les éventualités. « Et, à la vérité, quoique ceux de ce pays soient les premiers » auteurs de tout le mal qu'ils endurent, ils ont éprouvé et ils éprouvent tant » de dommage, par le fait des gens de guerre et par l'interruption du commerce, qu'il faut plutôt s'étonner de leur patience; et je ne crois pas qu'aucune des provinces les plus paisibles et les plus fidèles du monde, qui eût souffert tout ce que celle-ci souffre depuis huit ans, eût été aussi patiente (1). » — Requesens se lamente encore sur la nécessité où il est réduit; il prend Dieu à témoin qu'il n'a pas de quoi manger (2), non-seulement parce que le plus souvent son traitement ne lui est pas payé, mais encore parce qu'il a prêté au payeur de l'armée l'argent qu'il a pu retirer de ses biens, ainsi que de la vente de sa vaisselle. — Il termine en faisant connaître au Roi qu'il s'est arrangé avec un marchand nommé Pedro de Ysunca, afin d'avoir 14,000 écus pour la solde pendant trois mois des Espagnols qui sont au château d'Anvers : il lui a paru important de s'assurer ainsi de cette place. Il dit aussi qu'il y a fait construire de nouveaux bâtiments pour 300 hommes de plus (3).

Liasse 559.

1428. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite de Bruxelles, le 11 décembre 1574.* Le courrier provençal, qui était porteur de trois lettres du Roi, du 22 octobre, n'est arrivé à Bruxelles que le 5 décembre. Il a été retenu en France, et il dit qu'il a brûlé une dépêche, parce qu'on lui ordonna, à son départ, qu'il le fit, s'il se voyait en danger (4). Du reste, on n'a pas touché à ses lettres : seulement celles qui étaient en français sont arrivées ouvertes. — Requesens trouve très-bien ce que le Roi lui ordonne de faire

(1) *Y á la verdad, aunque los deste pays han sido la primera causa de todo el mal que tienen, es tanto el daño que han recibido y reciben con la gente de guerra y falta del comercio, que ántes es de maravillar de su paciencia; y no creo que ninguna provincia de las mas quietas y fieles del mundo por la cual huviera passado lo que ha ocho años que passá por esta, lo huviera sufrido.*

(2) *Dios es testigo que á mí me falta para comer.*

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLXXXVIII.

(4) On lit à la marge : *Era de mano de V. M., que iba bien dissimulado* (C'était celle que V. M. avait écrite de sa main, et qui était bien cachée).

dans le Waterland, et ensuite en Hollande et en Zélande (1) : il était résolu à l'exécuter, si la mutinerie des troupes, tant espagnoles qu'autres, et les actes qui l'ont suivie, ne lui en avaient ôté le moyen. Il tâchera d'y revenir plus tard. — Les états de Brabant se sont de nouveau assemblés à Bruxelles. La réponse des villes a été, sans comparaison, beaucoup plus mauvaise que celle des prélats et des nobles : car la plupart de leurs membres n'accordent rien, et ceux qui accordent y mettent tant de conditions qu'il est impossible d'accepter. Tous insistent de nouveau au sujet du château d'Anvers. — La semaine passée, deux députés des états vinrent lui présenter une très-longue requête contenant divers points non moins difficultueux que celui-là, et concluant à ce que la paix (comme ils l'appellent) se fit avec les rebelles : après cela, et après qu'on aurait fait droit à toutes leurs demandes, ils chercheraient — disaient-ils — le moyen de servir le Roi, comme de bons vassaux, pour qu'il payât et licenciât les gens de guerre. — Requesens prit à part le duc d'Arschot : il lui dit la confiance que le Roi plaçait en lui, l'estime qu'il faisait de sa personne; il lui mit devant les yeux les devoirs auxquels il était tenu envers le souverain, comme le personnage le plus considérable du pays (2), le chef d'une illustre maison et l'un des membres du conseil d'État; il lui tint enfin tous les discours les plus propres à flatter sa vanité (3), pour le persuader d'agir auprès des états de manière qu'ils accordassent promptement ce qu'on leur demandait, sans plus de conditions que celles sur lesquelles il n'y avait pas de débat : après quoi ils enverraient au Roi un personnage principal, pour lui soumettre leurs autres prétentions, et il donnait sa parole qu'il les aiderait en cela de tout son pouvoir. — Le duc lui répondit qu'il s'y emploierait très-volontiers, mais que cela ne servirait pas à grand'chose, vu le peu de crédit qu'il avait auprès des états. Telle n'est pas l'opinion de Requesens : « S'il voulait — dit-il au Roi — prendre la chose à cœur, il pourrait » beaucoup; et, dans l'affaire du château d'Anvers, je crois que c'est lui qui » fait tout : car, outre la haine qu'il porte à notre nation, et en particulier à » Sancho d'Avila, il doit se persuader que, si la charge de châtelain est donnée » à un Brabançon, elle ne peut l'être qu'à lui ou à son frère. A la fin, il me

(1) Voy p. 174.

(2) *El mas principal hombre del pais.*

(3) *Y á este propósito le dixo todas las demás cosas que pude para envanescerle...*

» dit que, puisque je ne voulais plus répondre aux demandes particulières
 » des états, je leur donnasse une réponse générale par écrit, et la leur fisse
 » délivrer par le canal du chancelier de Brabant, selon la coutume. On pré-
 » pare en ce moment cette réponse : elle contiendra quelques concessions
 » sur des points particuliers qui ne tirent pas à conséquence. » — L'envoi
 de M. de Rassenghien et du trésorier général Schetz à Gand a eu peu
 d'influence sur les résolutions des états de Flandre : après qu'ils eurent
 parlé à tous les membres, ceux-ci demandèrent par écrit la proposition que
 les deux commissaires étaient chargés de leur faire, afin d'en délibérer avec
 leurs notables et communes. On attend les résultats de ces délibérations,
 avec peu d'espoir qu'ils soient tels qu'on puisse les accepter. — Ceux de
 Lille ont apporté leur résolution définitive : quoiqu'ils ne fassent pas autant
 de demandes contraires à la raison que les autres, il y a pourtant dans leur
 acte d'accord plusieurs choses qui méritent un sérieux examen. — Il sera envoyé
 au Roi, avec les dépêches en français, copie de toutes les pièces, qui sont bien
 longues. En attendant, le grand commandeur a cru devoir mettre sous ses
 yeux une relation succincte de l'état de cette affaire (1).

Liasse 559.

1429. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 décembre 1574.* Il y a quinze à vingt jours qu'arriva à Bruxelles le docteur Wilson, du conseil de la reine d'Angleterre, avec des lettres de créance pour lui. Ce docteur est un grand hérétique; il parle fort bien l'italien, ayant été élevé en Italie. Il fut pris par l'inquisition à Rome, du temps de la feue reine Marie, et à la sollicitation de son ambassadeur près le saint-siège. — Il lui a fait de grands compliments de la part de la reine Élisabeth, avec beaucoup d'assurances du désir qu'elle a de conserver les bons rapports qui existent entre elle et le Roi. — L'objet de la mission de Wilson comprenait trois points (2) qui ont été examinés par le conseil d'État et le conseil privé réunis chez Viglius, en la présence du grand commandeur. Le premier consistait en ce que les navires anglais chargés de marchandises pussent venir à Anvers, malgré la prohibition générale faite par le gouvernement des Pays-

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLXXXIX.

(2) Voy. p. 200.

Bas, depuis l'occupation de Flessingue par les rebelles. Le grand commandeur a consenti à ce que leurs navires puissent entrer et sortir par l'Escaut, pourvu qu'ils soient chargés de marchandises d'Angleterre exclusivement destinées aux Pays-Bas, ou de marchandises des Pays-Bas destinées à l'Angleterre, et à condition qu'ils ne payent aucun droit de passage à ceux de Flessingue et n'aient aucun rapport avec eux; à condition aussi qu'ils ne seront chaque fois qu'au nombre de trois ou quatre, et qu'ils seront visités, à l'entrée comme à la sortie, par des commissaires spéciaux, chargés de s'assurer qu'ils ne transportent pas de munitions de guerre ou d'autres choses défendues. — Le deuxième point concernait les rebelles de la reine d'Angleterre qui sont aux Pays-Bas, et dont elle demandait l'expulsion. Le grand commandeur a répondu qu'ils seraient expulsés, si la Reine en faisait autant des rebelles du roi d'Espagne qui sont dans ses États, si elle défendait l'entrée de son royaume aux insurgés des provinces de Hollande et de Zélande, et si elle interdisait à ses sujets de favoriser ceux-ci. — Par le troisième, le docteur Wilson demandait que tous les Anglais retirés aux Pays-Bas, pour cause de religion, qui refuseraient de reconnaître la reine Élisabeth, fussent également expulsés de ces provinces. Cette demande n'a pas été accueillie (1). — Wilson a demandé ultérieurement que les Anglais établis pour le commerce à Anvers et à Bruges pussent, en famille et dans leurs maisons, prier Dieu selon leur croyance : le grand commandeur lui a répondu de ne point parler de cela ; que c'était déjà beaucoup de ne pas exiger que ces Anglais rendissent compte de leurs consciences, et que, s'ils faisaient quelque acte ou exercice de leur religion, ils seraient châtiés selon toute la rigueur prescrite par les placards. — Du reste, il a fait à Wilson le meilleur accueil possible, et les seigneurs et personnages principaux du pays l'ont festoyé dans des banquets d'où le plus souvent il est sorti ivre (2). — Requesens a chargé Zveveghem et l'avocat fiscal Boisschot de rédiger une relation de tout ce qu'ils ont négocié en Angleterre sur le fait du commerce. — Il envoie au Roi copie d'une lettre qu'il a reçue du docteur Leoninus, et de la réponse qu'il y a faite (3). —

(1) Voy. p. 204.

(2) *Sin juyzio.*

(3) Il s'agit probablement ici de la lettre de Leoninus du 9 décembre, et de la réponse de

Il dit, en post-scriptum, que, selon ce que lui a exposé Wilson verbalement, la reine désire beaucoup être priée de s'employer pour la réduction des rebelles, et qu'elle se plaint qu'on n'ait pas accepté son offre à l'époque où don Bernardino de Mendoza fut envoyé à Londres. — Le grand commandeur s'est montré reconnaissant de la bonne volonté de la reine : il a ajouté que le Roi avait toujours été disposé à user de miséricorde envers ses sujets rebelles, si ceux-ci se conduisaient de manière à la mériter, mais que, comme ils persévéraient en leur obstination, le Roi n'avait pas voulu demander à la reine qu'elle interposât en cela son autorité.

Liasse 559.

1450. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite de Bruxelles, le 14 décembre 1574.* Tous les avis qu'il reçut, les jours passés, de divers endroits, concordaient en ce que l'entreprise sur Anvers devait s'exécuter du 11 au 13 décembre. L'événement a confirmé ponctuellement ces avis. — Le 12, dans l'après-midi, on découvrit, à une lieue de la ville, 80 voiles des rebelles ; 25 à 30 étaient de grands navires, et les autres de petits. Aussitôt, selon les instructions que le grand commandeur avait données, deux compagnies allemandes du comte Annibal, qui étaient logées dans les faubourgs, vinrent renforcer les six compagnies du même régiment déjà établies dans la ville, et l'on y appela également deux des quatre compagnies espagnoles qu'il en avait fait sortir, mais qui n'étaient qu'à une lieue de là. — Ces troupes et quelques gens de marchands espagnols et italiens furent toute la nuit sous les armes, faisant des rondes et postant des corps de garde dans les divers quartiers de la ville, à cause du peu de confiance qu'inspirent la plupart des bourgeois ; le gouverneur (1), le comte Annibal et le mestre de camp Julian (Romero) étaient à leur tête. — Le 13 au matin, toute la flotte s'avança vers la ville, et la canonna pendant plusieurs heures. Voyant qu'aucun mouvement ne s'y manifestait, elle se retira un peu en arrière, et elle y resta à l'ancre tout le jour. Le soir, avec la marée, elle rétrograda de six lieues. — Requesens, craignant pour l'île de Zuid-Beveland, y a envoyé les deux autres compagnies espagnoles

Requesens du 11, que nous avons données dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 407-410.

(1) Frédéric Perrenot, seigneur de Champagney.